

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR " MOBIMATIC " TYPE A.V.78

CONSTRUIT PAR LA SOCIETE " Ateliers de la MOTOBECANE "

16, rue Lesault - PANTIN - (Seine)

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

APPAREIL CONSTITUE PAR UNE BICYCLETTE MUNIT D'UN MOTEUR DE SECOURS

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

MARQUE - MOTOBECANE

TYPE - A.V. 78

GENRE - Cyclomoteur

NOMBRE DE PLACES ASSISES (Y compris le conducteur) . 1

NOM ET ADRESSE DU Constructeur:Ateliers de la MOTOBECANE - 16, rue
Lesault - PANTIN (Seine)

1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE -

NOMBRE DE ROUES - Deux

ROUES MOTRICES - Arrière

CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

FOURCHE - Télescopique

ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 25 x 2

PEDALIER - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents solidaire du moyeu arrière.

EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS -

EMPALEMENT E TRAILLE - 1m.09

DIMENSIONS MAXIMA DU VEHICULE - Longueur 1m.71 - Largeur 0m.60

HAMPEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0m.11

POIDS DU VEHICULE - 41.8 Kg.

3. - MOTEUR

TYPE A EXPLOSION - Cycle à 2 temps monocylindrique.

ALESAGE 39 mm - Course 41.6mm- Cylindrée 49.933 cm³

TAUX DE COMPRESSION - 7

PUISSANCE ADMINISTRATIVE - 1 Cv.

CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence - huile 2 temps

RESERVOIR - Contenance 4 litres 850 Fermé par un bouchon en matière plastique

REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum 3.400 T/m Correspondant au couple maximum 2.500 T/m Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m

ECHAPPEMENT - Un tube du Type " Tromblon " d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 735 . Le pot

...

...
contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 20 mm diamètre intérieur, et de 45 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre 175 .

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur GURTNER AR 10 DSF . A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI haute tension.

GRAISSAGE- Par mélange d'huile à l'essence.

REFROIDISSEMENT - Par air

MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz .

4 . - TRANSMISSION DU MOUVEMENT .-

EMBRAYAGE - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6.5 Km/H

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12.7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

DISPOSITIF DE POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents . Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

La MOBYMATIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Un dispositif de blocage assure trois rapports de vitesses, le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre . Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.

DEMULTIPLICATION DE LA COURROIE -

| | | | | | | |
|--------------|---|---------------------|---|-----------------|---|-------|
| 1ère vitesse | - | $\frac{205}{53.7}$ | x | $\frac{54}{11}$ | = | 18.74 |
| 2ème vitesse | | $\frac{205}{71.45}$ | x | $\frac{54}{11}$ | = | 14.68 |
| 3e vitesse | | $\frac{205}{89.2}$ | x | $\frac{54}{11}$ | = | 11.28 |

Avec des pneumatiques de 23 x 2 (dont le circonférence de roulement sous charge est de 1m.60) au régime du moteur de 1.000 tours minute, la vitesse atteinte est de: 1ère vitesse 5.75 Km/H - 2e vitesse : 7.65 Km/H- 3e vitesse 9.6 Km/H .
Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 32.7 Km/H.

INDICATEUR DE VITESSE - Encastré dans le phare.

5. - S U S P E N S I O N - AVANT - Fourche Télescopique
ARR. - du type coulissant

6. - F R E I N A G E -

FREIN AVANT - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm
commandé par un levier à main droite.
FREIN ARRIERE - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm
commande par un levier à main gauche.
SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière : 42 cm²

7. - E C L A I R A G E E T S I G N A L I S A T I O N -

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un
phare de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne
arrière rouge qui complète l'équipement.
CATADIOPTRE - Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'adminis-
tration sous le numéro T.P.C. 89 -

8. - D I V E R S -

Le volant magnétique alimente un avoisseur constitué par un timbre
électrique.
Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte
supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylin-
drée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et
de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cy-
lindre;-

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction, une plaque avec
le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro I.500.002

- P R O C E S V E R B A L D E R E C E P T I O N -

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Construc-
teur, le 12 Mars 1956, que le véhicule n° I.500.002 à moteur n° 787.688
ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECAANE
type AV. 78 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194
à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la
Police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés
ministériels pris en application.

A Paris, le 27 Mars 1956
P.L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
L'Inspecteur des Automobiles

(signé CHABOT)

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AA.158-56
A Paris, le 27 Mars 1956
L'Ingénieur en Chef des Mines
signé HELLICOT)